

Soeur Gloria de Jesus Ferreira

S. BERNARD DE CLAIRVAUX

S. Bernard de Clairvaux est né à Fontaine, 1090, dans une famille de petite noblesse. Il est confié aux chanoines de Saint-Vorles de Châtillon, qui se chargent de son instruction. En 1111, il se retire à Cîteaux et décide ses frères et son oncle à y entrer avec lui au début de 1112. En juin de l'année 1115, Étienne Harding l'envoie fonder Clairvaux. Jusqu'à sa mort, il fondera, peuplera ou affiliera à l'Ordre 164 monastères. Il participe activement à plusieurs conciles.

Il a réalisé plusieurs voyages en France, Italie, Allemagne au service de l'Église. Il a écrit énormément : environ 500 lettres, écrites entre 1116 et 1153, de nombreux sermons sur l'année liturgique, sur des sujets divers, dont la série de 86 Sermons sur le Cantique des Cantiques.

S. Bernard est d'une nature extrêmement riche en dons divers, d'une santé délicate, mais plein d'énergie, d'un caractère très courageux, il donne des preuves de compétence en des domaines aussi divers que l'architecture, la musique, la poésie, la littérature, la théologie. La grâce lui fait utiliser tous ces talents pour servir le renouveau du monachisme et la réforme de l'Église. Au printemps de 1153 S. Bernard, malade, va en Lorraine pour y régler un conflit. Il meurt à Clairvaux le 20 août 1153.

(LECLERCQ, J., « Bernard de Clairvaux (1090-1153) », in *Dictionnaire des Auteurs Cisterciens*, Tome I, ed. É. Brouette et alii, Rochefort 1975, 104-106).

BERNARD DE CLAIRVAUX, *Le Cantique des Cantiques*

L'Amour préférentiel

« Denique ad filios clamat : *Ubi est honor meus?* et non: “*Ubi est amor meus?*” dicit, servans sponsae praerogativam. Sed et iubetur homo *honorare patrem suum et matrem suam*, et de amore tacetur: non quia non amandi sint parentes a filiis, sed quia multi filiorum honorare parentes, magis quam amare, affecti sunt. Esto quod *honor regis indicium diligit*; sed Sponsi amor, immo Sponsus amor, solam amoris vicem requirit et fidem. Liceat proinde redamare dilectam. Quidni amet sponsa, et sponsa Amoris? Quidni ametur Amor? ».

(BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermons sur le Cantique*, 83, ed. R. Fassetta, *Sources Chrétiennes* 511, Paris 2007, 350).

« Ainsi, Dieu crie à ses enfants: « Où est l'honneur qui m'est dû? »¹ Et il ne dit pas: « Où est l'amour qui m'est dû? », car il réserve ce privilège à l'épouse. En outre, il est enjoint à l'homme « d'honorer son père et sa mère »², et rien n'est dit de l'amour: non que les parents ne doivent pas être aimés des enfants, mais parce que beaucoup d'enfants sont plus portés à honorer les parents qu'à les aimer. Je veux bien que « l'honneur du roi se complaise dans le jugement »³; mais l'amour de l'Époux, ou mieux l'Époux qui est amour, ne demande que l'amour réciproque et la fidélité. Qu'il soit donc permis à la bien-aimée d'aimer en retour. Comment n'aimerait-elle pas, elle qui est l'épouse, et l'épouse de l'Amour? Comment l'Amour ne serait-il pas aimé? ».

(BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermons sur le Cantique*, 83, ed. R. Fassetta, *Sources Chrétiennes* 511, Paris 2007, 351).

SYNTHESE DU THEME

S. Bernard fait allusion à l'amour de Dieu, lui qui prend toujours l'initiative « Dieu crie ». L'époux qui aime le premier aime davantage l'épouse. A son tour, il suffit que l'épouse l'aime de tout son être. Il est admirable, de voir la description des différents aspects de la relation amoureuse que donne S. Bernard.

Il fait ressortir la différence de relation entre celle des parents envers leurs enfants et celle de l'époux envers l'épouse. Dans la relation de paternité, l'amour des enfants envers leurs parents est plutôt une attitude de respect, d'honneur. Alors que l'amour sponsal est réservé à la relation entre l'époux et l'épouse, tel est le privilège réservé à l'épouse. L'époux, qui est l'Amour, ne demande qu'amour réciproque et fidélité. Il ne peut qu'aimer, et aimer l'épouse. Comment ne pourrait-elle pas à son tour n'être qu'amour, elle, qui est l'épouse de l'amour ?

¹ Mal. 1,6.

² Deut. 5,16.

³ Ps. 98, 4.

ANALYSE LINGUISTIQUE

Certains des mots principaux trouvés dans ce texte sont à recevoir au sens littéral: *Dieu crie*, le verbe crier est un verbe fort qui montre que Dieu appelle, l'initiative vient de Lui.

L'Amour ensuite est le nom propre de Dieu. Le verbe *Aimer* est employé avec l'adverbe *en retour*, et l'expression *Amour réciproque*. Cette insistance montre que l'amour est une relation à Dieu, avec Dieu, en Dieu.

D'autres mots par contre sont à prendre au sens allégorique: l'*Épouse* signifie l'Église, l'âme, la *Bien-aimée* de l'*Époux* qui est le Christ.

Par ailleurs, la relation *parents/enfants* montre que la paternité ou la filiation a pour base l'honneur et le différencie de la relation sponsale, qui est *privilège* de l'épouse *fidèle* dans l'amour.

ANALYSE DES SOURCES

Dans ce texte, S. Bernard cite trois passages bibliques de l'Ancien Testament très significatifs:

«Où est l'honneur qui m'est dû» (Mal. 1,6).

«D'honorer son père et sa mère» (Deut. 5,16).

«L'honneur du roi se complaise dans le jugement» (Ps. 98,4).

ANALYSE DU CONTENU ET COMMENTAIRE

À partir de ma méditation de ce sermon de S. Bernard et la simple expérience de l'amour de Dieu envers moi, je me sens petite dans ce mystère de l'amour de Dieu.

Premièrement, je crois que c'est toujours Dieu qui prend l'initiative dans l'amour, parce que «*Dieu crie à ses enfants*», c'est lui qui est le premier, «lui nous a aimé le premier»⁴. Son cri, est un appel d'amour, parce qu'il «est Amour»⁵ pour l'âme, celle-ci, l'épouse, lui répond à son tour dans une réciprocité d'amour.

⁴ 1Jn. 4,19.

⁵ 1Jn. 4,16.

L'amour, la réciprocité et la fidélité sont des aspects inséparables et vitaux dans une relation amoureuse entre Dieu et l'homme, entre le Christ et l'Église, entre le Christ et l'âme.

S. Bernard fait ressortir la paternité, la relation entre les enfants et leurs parents. L'époux ne veut pas être honoré par son épouse, l'Église ou l'âme, comme les enfants honorent leurs parents, mais il veut être aimé dans un amour réciproque, un amour fidèle. L'amour que seule l'épouse connaît et est capable de lui manifester.

Je comprends que l'amour manifesté dans le Cantique des Cantiques entre l'époux et l'épouse n'est pas comme l'honneur du roi qui se complait dans le jugement. Parce que l'amour est plus fort que le jugement, j'ose même dire, que l'amour banni le jugement.

En tant que moniale, je sens que S. Bernard, à partir de son expérience, nous laisse une œuvre unique et pleine d'enseignements sur l'amour de Dieu. Celui-ci est vu comme l'amour entre l'époux et l'épouse, il est une anticipation du Paradis, il en a la saveur, le goût. C'est une réalité qui permet à l'âme d'entrer dans la transcendance de Dieu, dans une relation de connaissance avec Lui. En un mot dans la contemplation de Dieu qui est inséparable de la charité envers le prochain.

Pour finir, j'aimerais remarquer que ce sermon me fait entrer dans la méditation de ce que nous dit notre Père S. Benoît dans sa Règle: « ne rien préférer à l'amour du Christ »⁶.

« Comment l'Amour ne serait-il pas aimé? ».

⁶ La Règle de S. Benoît 4,21.